

La démocratie des crédules de Gérard Bronner

Gérald Bronner est professeur de sociologie à l'Université de Paris. Il est spécialiste de l'étude des croyances collectives et de la sociologie cognitive. La Démocratie des crédules a obtenu le prix de la Revue des deux Mondes en 2013.

Référence : La démocratie des crédules, Gérard Bronner, PUF, 2013, 2^e éd. 2015.

Introduction :

L'objectif de l'ouvrage de Gérard Bronner est de s'interroger sur les mécanismes de la croyance et sur la façon dont la méfiance caractérise aujourd'hui les sociétés occidentales. En se basant sur les résultats de différents sondages, il évoque par exemple une suspicion croissante à l'égard de la science, mais aussi à l'égard des journalistes, des partis politiques et du pouvoir.

L'auteur explique que la démocratie contemporaine permet le développement du sophisme « *argumentum ad ignorantiam*, l'argument de l'ignorance ». Il s'agit, pour celui qui réclame le droit au doute, d'ensevelir tout discours concurrent au sien sous de nombreux arguments.

Il s'interroge sur la raison de cet état d'esprit, qui est plutôt étonnant si l'on considère que l'on vit dans une démocratie stable « dont la liberté et la sécurité sont garanties ». Or, « si cette méfiance peut n'être qu'un simple sentiment diffus, elle peut aussi s'organiser en un discours qui dénonce. C'est le cas des différentes théories du complot qui paraissent faire leur grand retour dans l'espace public ces dernières années. De quoi s'agit-il ? D'un univers paranoïaque, qui peut être délimité par des expressions comme : « tout est lié », « rien n'arrive par hasard » ou encore « les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être ».

La particularité qui intéresse Bronner est que l'imaginaire du complot touche à présent toutes les couches sociales.

Autre aspect inquiétant : les mythes du complot aujourd'hui « semblent converger vers une dénonciation commune [...] : la science et les gouvernements occidentaux et leurs services secrets, souvent main dans la main avec les médias complices ».

L'objectif de l'ouvrage est donc d'étudier les conditions actuelles qui favorisent le développement de ces pensées irrationnelles, notamment la libéralisation du marché de l'information. Bronner insiste sur le fait qu'il s'agit d'une responsabilité partagée : « personne n'est responsable en particulier de cette situation : ni les journalistes, ni les scientifiques, ni les politiques, ni les internautes, ni même les conspirationnistes ! ».

Chapitre 1 : Lorsque plus, c'est moins : massification de l'information et avarice mentale

Bronner définit dans ce premier chapitre le terme de « marché cognitif », autour duquel il articule sa démonstration.

Il s'agit d'une « image qui permet de représenter l'espace fictif dans lequel se diffusent les produits qui informent notre vision du monde : hypothèses, croyances, informations, etc. Elle sera préférée à celle de *marché de l'information*, parce qu'une information peut tout aussi bien être l'adresse d'un restaurant ou le numéro de téléphone d'un individu, alors qu'un produit cognitif implique, dans le sens que je lui donne ici, une organisation d'informations en un discours explicite ou implicite sur le vrai et/ou sur le bien ».

Il considère qu'Internet est le vecteur idéal de la libéralisation de ce « marché cognitif », notamment grâce à plusieurs facteurs : baisse du coût de diffusion et d'acquisition de l'information moyenne, massification de l'offre, concurrence accrue entre les diffuseurs d'information...

En outre, dans les sociétés occidentales contemporaines, ce marché de l'information est plutôt libéral, dans la mesure où les « produits cognitifs » ne subissent pas d'interdiction étatique (à quelques exceptions près, comme le négationnisme en France par exemple). Cet état de fait est lié à la constitution des démocraties et amène aujourd'hui à une massification de la diffusion de l'information.

Cependant, cette massification a des effets pervers : la multiplication des sources d'information ne mène pas forcément à une information plus juste. Au contraire, « dans cette concurrence ouverte entre les croyances et les connaissances méthodiques, les secondes l'emporteront nécessairement. Or, face à cette offre pléthorique du marché, l'individu peut être facilement tenté de composer une représentation du monde commode mentalement plutôt que vraie ».

Bronner explique cette tendance en s'appuyant notamment sur les travaux de Susan Fiske et Shelley Taylor, qui ont développé le concept d'« avarice cognitive » : « celle-ci nous conduit souvent à endosser des croyances douteuses mais relativement convaincantes parce que nous n'avons pas, sur nombre de sujets, la motivation pour devenir des individus connaissants. C'est que si les connaissances méthodiques produisent souvent un effet cognitif supérieur aux propositions seulement satisfaisantes que sont les croyances, elles impliquent un coût d'investissement plus important ». Il serait donc plus compliqué d'acquérir une connaissance juste sur un sujet qu'embrasser une croyance qui nous semble convaincante.

Cet effet est augmenté par la diffusion massive de l'information. En effet, une fois une idée acceptée, il y a de grandes chances que les individus persévèrent dans leur croyance, notamment car la diffusion accrue de l'information permet plus facilement de trouver des données qui la confirment.

Nous consultons donc sur Internet des données qui nous confortent dans nos propres idées.

Bronner appelle cette idée « théorème de la crédulité informationnelle » : (le théorème n'implique pas évidemment sa réciproque) : « plus le nombre d'informations non sélectionnées sera important dans un espace social, plus la crédulité se propagera. »

Ce biais est renforcé par l'existence de « bulles de filtrage », qui enserrant nos recherches d'informations, surtout si l'on utilise Google. Les informations qui sont présentées prennent ainsi en compte de nombreux critères, comme notre historique de recherche, notre localisation, le type d'ordinateur que nous utilisons, notre langue, etc. Cela peut donc poser problème si l'on souhaite éviter de trouver des informations confirmant nos croyances.

Google n'est pas le seul opérateur à utiliser des bulles de filtrage. Bronner cite ainsi le *Washington Post*, propriétaire de *Slate.com*, qui a recours à *Trove* et le *New York Times* à *News.me*, deux moteurs de recherche tenant compte des préférences des internautes pour les orienter vers des informations censées les intéresser prioritairement. Il cite aussi les dispositifs *Flipboard* et *Zite*, qui proposent de générer des journaux spécialisés pour tablettes basés sur les fils d'actualité des individus sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) : les individus consultent ainsi un petit magazine paramétré sur mesure pour eux.

Bronner modère cependant ces exemples, en rappelant que d'autres recherches ont montré que les effets de la personnalisation des recherches demeurent assez légers.

Chapitre 2 : Pourquoi Internet s'allie-t-il avec les idées douteuses ?

Dans ce chapitre, Gérald Bronner va chercher à expliquer pourquoi Internet a tendance à favoriser la croyance à la connaissance.

Il explique d'abord que la recherche d'une information peut principalement se faire sous deux éclairages :

- sous celui du biais de confirmation : nous avons déjà une croyance (qui peut être conditionnelle) et tendrons à chercher des informations pour l'affermir. C'est souvent ce que l'on observe sur les réseaux sociaux, par exemple.

- cette recherche peut se faire aussi sans idée préconçue et donc, sans le risque des dangers du biais de confirmation. Soit en raison de notre incompetence (on voudrait en savoir plus sur un sujet sur lequel on ne connaît rien), soit parce que nous n'avons pas encore de conviction ferme sur un sujet.

« Ce cas de figure met en scène un individu irrésolu. Il est décisif car il y a des raisons de penser que c'est lui qui présente, statistiquement, le plus de chances de se laisser influencer par la structuration du marché cognitif qu'il va fréquenter ».

Il a ensuite cherché ce qu'un internaute sans idées préconçues se voit proposer par Google sur les cinq sujets suivants : l'astrologie, le monstre du Loch Ness, l'aspartame (soupçonné parfois d'être cancérigène), les cercles de culture (*crop circles*) et la psychokinèse. Il a choisi ces thèmes parce que l'orthodoxie scientifique conteste la réalité des croyances qu'ils inspirent.

Dans sa recherche, l'auteur adopte le comportement généralement constaté chez les internautes : consulte seulement les 30 premiers résultats. Il a ensuite classé les résultats en 4 catégories : les résultats non pertinents (qui comportent le mot-clef recherché mais qui traitent d'un autre sujet), les sites « neutres » (qui laissent apparaître plusieurs points de vue), les sites défavorables à la croyance et les sites favorables à la croyance.

Sur les quatre thèmes recherchés, plus de 70% des premiers résultats étaient favorables à la croyance, résultat qui monte même à 97% dans le cas de l'astrologie.

Comment expliquer ces résultats ? Pour Bronner, « la structuration de l'offre, notamment, est, sur certains sujets, largement plus dépendante de la motivation des offreurs que de celles des demandeurs, et surtout, de ceux qui seraient en mesure techniquement de constituer des offres concurrentielles et contradictoires. En clair, les croyants sont généralement plus *motivés* que les non-croyants pour défendre leur point de vue et lui consacrer du temps ».

Il estime donc que « les croyants réussissent à instaurer un oligopole cognitif sur Internet, mais aussi dans les médias officiels, devenus très sensibles sur certains thèmes aux sources d'informations hétérodoxes ».

Or, Internet est particulièrement sensible à cette motivation des offreurs. Par exemple, l'auteur rappelle que sur Wikipédia, les cent contributeurs les plus actifs ont écrit plus du quart des textes.

Par ailleurs, Bronner rappelle aussi qu'Internet offre aujourd'hui un mode de diffusion nouveau pour la rumeur et les mythes du complot. « Alors que, précédemment, les coûts d'entrée sur ce marché pouvaient être importants (éditer un livre, écrire un article dans un support diffusé et distribué...), cet outil permet à tout un chacun de produire une argumentation disponible à tous (sous la forme d'un texte, d'une image, d'un film...) ».

Jusqu'à cette révolution du marché cognitif, le mythe du complot, lorsqu'il ne donnait pas lieu à la publication d'un livre, demeurait relativement informel, ne pouvait se fonder que sur quelques arguments mémorables par les croyants, et revêtait, de ce fait, un caractère un peu folklorique. Avec Internet, ceux qui veulent agréger des éléments pouvant paraître minuscules séparément et facilement invalidés, mais qui, mutualisés, forment un corpus argumentatif peuvent y parvenir plus facilement et rendent la contradiction plus difficile.

En outre, Internet diminue le « temps d'incubation » nécessaire à l'apparition de théories du complot et autres croyances. Cette technologie exerce ainsi une « pression concurrentielle » à laquelle il est difficile de résister, notamment pour les médias traditionnels. « Cette situation est l'un des rouages qui favorisent l'avènement de la démocratie des crédules et souligne le fait que la concurrence informationnelle ne favorise pas toujours l'expression de la vérité ».

Chapitre 3 : La concurrence sert le vrai, trop de concurrence le dessert

Dans ce chapitre, Gérald Bronner se propose d'étudier les effets pervers de la concurrence médiatique. En effet, si la libéralisation des grands médias et leur mise en concurrence sont une tendance naturelle et positive des sociétés démocratiques, celle-ci peut impulser « un rythme de diffusion de l'information qui n'accompagne pas toujours celui de la connaissance ». Nous assistons à une réduction du temps consacré à la vérification de l'information, qui pose problème.

L'auteur estime que les « médias orthodoxes » (télévision, radio, presse écrite) sont placés dans une situation de dilemme du prisonnier¹.

Gérald Bronner livre quelques éléments d'analyse :

« D'une part, les résultats de ces situations dépendent du fait que l'information soit vraie ou fausse. Ainsi, la situation A peut-être bénéfique pour le média qui décide de ne pas publier l'information si celle-ci se révèle fausse. Mais ce qui ramène la situation concurrentielle des médias à un dilemme du prisonnier, c'est que ces situations sont plutôt rares, et pour deux raisons. La première tient précisément à la concurrence exacerbée entre les diffuseurs d'information, qui rend très risquée la situation de l'abstinent volontaire et solitaire. En outre, qui se souvient, lorsqu'une majorité de la profession s'est fourvoyée, des rares médias restés prudents ? À l'inverse, cette prudence sera jugée très condamnable si l'information est vraie. La seconde raison est qu'empiriquement, les informations incertaines publiées sont plus souvent vraies que fausses (il existe des exceptions notables, notamment l'affaire de Toulouse, ou celle de la fausse agression antisémite du RER en juillet 2004). Ceci incite les professionnels à tenter le scoop plutôt que de prendre le risque de le laisser à la concurrence, d'autant qu'ils peuvent toujours utiliser le conditionnel comme paratonnerre.

D'autre part, la situation D devient, quant à elle, de plus en plus rare. Ainsi, en France, jusque dans les années 1990, une entente tacite entre tous les médias permettait, au moins sur les sujets touchants la vie privée des politiques, de sortir de la situation de dilemme du prisonnier qu'impose la pression concurrentielle. Mais là encore, l'apparition d'Internet fait croître cette pression parce qu'elle permet à chacun de proposer une information sur le marché cognitif ».

Les mécanismes qui conduisent à rendre une information erronée plus visible qu'une autre sont multifactoriels, mais ils relèvent toujours d'une alliance entre des erreurs de raisonnement et des attentes crédules, voire idéologiques. Les journalistes « sont confrontés, plus que toutes les autres catégories professionnelles, à l'ambiguïté des rapports entre fiabilité de l'information et concurrence. En réalité, n'importe quel autre corps professionnel soumis aux mêmes contraintes produirait les mêmes dérives. Et les journalistes ne constituent pas la seule profession malmenée par cette urgence à délivrer une information. Les scientifiques eux-mêmes n'échappent pas toujours à ce type de contraintes ».

Chapitre 4 : La matrice du mal : un danger démocratique

L'auteur se réfère à Pierre Rosanvallon, pour qui la démocratie a toujours ménagé un espace plus ou moins formel de contrôle du pouvoir politique, suspect de pouvoir trahir

¹ Il la schématise de cette façon :

Situation A – Si nous ne publions pas cette information et que les autres le font, nous donnerons à nos lecteurs l'impression qu'ils sont moins bien informés que les autres et, pire, que nous faisons de la rétention d'information.

Situation B – Si nous publions cette information et que les autres ne le font pas, nous donnerons à nos lecteurs l'impression qu'ils sont mieux informés que les autres et que nos concurrents font de la rétention d'information.

Situation C – Si nous publions tous l'information, nous limitons les risques de coût concurrentiel, mais si l'information est fausse, nous discréditons collectivement la profession.

Situation D – Nous décidons de ne pas publier l'information et nos concurrents font de même. L'information est invisible, les coûts et bénéfices inexistant.

le peuple. Ce contrôle a pris très tôt la forme de dispositions concernant ce que l'on nommerait aujourd'hui la transparence.

La notion de transparence signifie simplement le droit de chacun d'être informé, ce qui n'est pas illégitime dans un système politique où l'on demande aux citoyens d'élire ceux qui détiendront le pouvoir. De ce point de vue, la notion de transparence possède, en tant que valeur publique, une charge d'universalisme. Qui pourrait s'opposer à ce principe ?

Bronner estime que pendant longtemps, cette transparence eut quelque chose d'incantatoire. En effet, même dans des pays où toutes les dispositions légales existent de longue date pour permettre la transparence (il prend l'exemple de la Suède), « le fait d'aller chercher l'information (pendant longtemps, il était nécessaire de se déplacer en personne pour se rendre dans telle ou telle institution, tel ou tel ministère), de devoir la trier soi-même pour dégager le pertinent de la masse insondable de ce qui ne l'était pas, la comprendre enfin, puis l'analyser, représentait un travail de titan que ne pouvait consentir le citoyen ordinaire ».

Aujourd'hui, de nouvelles possibilités sont offertes par les technologies de l'information et de la communication. Cependant, cette possibilité technique de la transparence, adossée à certaines dispositions législatives qui la légitiment, a très vite produit des effets pervers dont on peut craindre qu'ils soient irréversibles.

L'auteur prend l'exemple des effets du Freedom of information act, adopté en 2005 au Royaume-Uni. Cette loi a sans doute permis de pointer quelques abus, mais, selon une étude de 2010 de Robert Hazell, Mark Worthy et Mark Glover, près de 70 % des articles de journaux rédigés sur la base des informations obtenues grâce à cette loi ont abouti à une perte de confiance dans les institutions « parce qu'ils exhibent avec délice certains dysfonctionnements administratifs ou utilisations peu pertinentes de fonds publics ».

La transparence exciterait donc ce que Bronner nomme « le biais de confirmation ». Ainsi, si un citoyen un peu suspicieux cherche des informations sur la corruption d'un homme politique, il pourra facilement, selon l'auteur, confirmer sa théorie en trouvant des liens, même ténus, qui permettront d'alimenter sa suspicion, grâce aux conditions de notre « contemporanéité politique et technique ».

En outre, Bronner indique que la médiatisation des actions des décideurs politiques rend tentant le fait de plaire à l'opinion publique plutôt que d'agir dans l'intérêt général. « La démocratie des crédules réunit toutes les conditions pour qu'une nouvelle forme de populisme² puisse s'épanouir. »

« La démocratie des crédules est traversée, comme toute démocratie, par un vieux dilemme politique : celui qui oppose opinion publique à intérêt général, mais elle lui donne un tour inédit. Plus que jamais, l'opinion publique *croit savoir*. »

² Définition donnée par l'auteur : « toute expression politique donnée aux pentes les moins honorables et les mieux partagées de l'esprit humain. »

Chapitre 5 : Que faire ? De la démocratie des crédules à celle de la connaissance

Dans ce chapitre, l'auteur s'interroge sur les pistes possibles pour passer d'une « démocratie des crédules » à une « démocratie de la connaissance ». Il se demande aussi « que faire lorsque la première émerge de processus si globaux qu'ils ne peuvent être endigués ? »

Le premier argument serait l'éducation. Ainsi, l'augmentation du niveau d'études, la massification de l'accès à l'information et le développement de la science ont contribué à éradiquer toutes sortes d'idées fausses de l'espace public.

« Pourtant, un coup d'œil même très superficiel sur notre vie collective fait apparaître la persistance et même la vivacité de la crédulité collective. Mais celle-ci n'est-elle pas le fait des seules catégories les moins éduquées ? »

Bronner montre qu'on ne trouve pas toujours de lien entre l'adhésion à des croyances douteuses et le manque d'éducation. Le plus souvent, c'est même l'inverse qui est vrai. Il s'appuie sur les enquêtes de Daniel Boy et Guy Michelat, deux sociologues qui ont étudié les croyances des Français concernant les para-sciences. Par exemple, la croyance au paranormal ou à l'astrologie touche d'abord : le supérieur non scientifique, puis le secondaire, puis le primaire supérieur et enfin seulement le primaire. Il cite un autre sociologue, Jean-Bruno Renard, qui indique que les cadres moyens et supérieurs sont statistiquement plus croyants que les ouvriers ou les agriculteurs (concernant les Ovip, la télépathie, ou même le spiritisme et les tables tournantes).

Bronner souligne que ces données peuvent de prime abord dérouter, car « notre interprétation spontanée de tels phénomènes découle plus ou moins explicitement d'un postulat qui lie croyance et manque d'éducation ». Il explique ce processus en s'appuyant sur la métaphore de la sphère de Pascal. « Si la connaissance est une sphère, explique Pascal, sa surface est en contact avec ce qu'elle ne contient pas, c'est-à-dire l'inconnu. De ce fait, à mesure que la connaissance progresse et que la surface de cette sphère fait de même, l'aire en contact avec l'ignorance ne cesse de progresser elle aussi. En réalité, ce n'est pas tant l'ignorance qui croît symétriquement à la connaissance, que la conscience de ce qui est inconnu, c'est-à-dire la conscience du manque d'information qui caractérise notre appréhension de certains sujets ». Pour Bronner, « cette conscience peut parfaitement être mise au service de la crédulité ».

En outre, ces croyances dont on parle nécessitent souvent une certaine culture, ou « subculture », qui n'est pas à la portée de tous. Les argumentaires qui soutiennent ces croyances sont quelquefois subtils et techniques, ils leur confèrent une allure de vérité, voire de scientificité, et ne peuvent jouer de leur pouvoir d'attraction que sur des esprits préparés à les recevoir. Il est souvent d'autant plus difficile d'éclairer ces citoyens de la démocratie des crédules, qu'ils sont persuadés d'être bien informés sur un sujet.

Le développement d'Internet renforce ce processus, car certains sont par ailleurs persuadés de « pouvoir y trouver les informations qu'ailleurs on nous cache ». Selon une enquête TNS-Sofres de 2011, les haut-diplômés de France sont ceux qui croient le moins aux informations délivrées par la télévision, mais ce sont ceux aussi qui croient le plus à

celles lues sur Internet : 45 % des diplômés de l'enseignement supérieur jugent l'information sur le réseau parfaitement fiable, contre 11 % seulement des non-diplômés.

Bien sûr, Bronner ne défend pas l'idée que l'éducation serait nuisible à la diffusion de la connaissance. Cependant, il souligne qu'il n'y a pas de corrélation clairement établie entre le niveau d'études général d'une population et « une vision perspicace du monde ».

Il insiste sur le fait que les efforts d'éducation doivent être couplés à l'apprentissage de l'esprit critique, et que cet effort de formation « doit être particulièrement pensé pour ceux qui font profession de diffuser de l'information : les journalistes », au vu du rôle capital qu'ils jouent en démocratie.

A propos du rôle des médias, l'auteur rappelle qu'il s'agit d'un pouvoir, et, comme tout pouvoir en démocratie, il « doit être pensé et encadré ». Or, « si l'on excepte le Conseil supérieur de l'audiovisuel, dont les capacités coercitives sont risibles, ou les hiérarchies des salles de rédaction, dont l'autorité ne s'exerce pas toujours en fonction de critères déontologiques, les frontières du pouvoir médiatique sont floues en France ».

Il propose d'engager une réflexion profonde sur la façon d'encadrer le quatrième pouvoir. « Il n'est ni possible, ni souhaitable de penser à une tutelle de type politique, ce qui constituerait un formidable recul démocratique. En revanche, envisageons sérieusement la possibilité d'une instance de sanction par les pairs, comme il en existe tant pour les professions qui ont accepté depuis longtemps l'idée d'une autorégulation de leur pouvoir : médecins, avocats, pharmaciens... »

Conclusion

A la fin de son ouvrage, Gérald Bronner rappelle « que l'objet de cet ouvrage n'est pas tant contre les croyants que contre les croyances ».

« Pour l'essentiel, leur conviction ne tient pas à des forces irrationnelles, mais tout simplement au fait qu'ils ont des raisons de croire. Cela ne signifie pas qu'ils ont raison de croire, mais seulement qu'on comprend mieux leurs illusions une fois qu'on a tenté de reconstruire l'univers mental qui est le leur ».